

representations a nous faites par plusieurs femmes de cette paroisse de
qu'elles se trouvoient au lieu d'accoucher plusieurs en meme
temps et conséquement de la nécessité qu'elles estoient d'avoir plus d'une sage femme
nous avons admis sur le chef qu'elles en ont fait a nous communiqué Marguerite
Jouard femme de Jacques est venue de cette paroisse pour y faire les fonctions
de matrone avec Jeanne Boumy cy devant receu et admise, et avons par le sommaire
accoutumé de celle Marguerite Jouard Suivant les denrees de Monseigneur de
Largies du mois de May mil sept cent vingt neuf en presence de temoins souverains
avec nous l'aditte Jouard ayant déclaré au Scavoir Signer.

Jean Follies la jeune

Jouard cur de la paroisse
et Andreuille